



Octobre 2022

n°87

Vivre à Pierrefeu

Saveurs d'automne

3 Édito du Maire
 4 La restauration scolaire
 6 En direct des travaux
 8 CCAS
 9 Sécurité et Urbanisme
 10 Arrêt sur images
 13 L'agenda
 15 État-civil
 16 Bloc-notes

INFOS PRATIQUES



Place Urbain Sénès, 83390 Pierrefeu-du-Var
 Tél. 04.94.13.53.13
 Fax. 04.94.13.53.00
 mairie@pierrefeu-du-var.fr
 www.pierrefeu-du-var.fr

La mairie est ouverte :
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h



CHÈRES PIERREFEUCAINES, CHERS PIERREFEUCAINS,

Tout d'abord je souhaite à nos élèves, nos enseignants, nos associations sportives, culturelles et économiques une très bonne rentrée.

Ce début de trimestre s'annonce avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, avec en plus le risque d'une nouvelle crise sanitaire annoncée. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas, l'équilibre politique en France n'est pas construit et les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays fragilisent notre quotidien. **Dans ce contexte votre municipalité continue à investir pour le bien être de sa population.**



Cet été nous avons pu nous retrouver régulièrement sur la place Gambetta pour des **moments de convivialité** qui nous ont tant manqué les deux années précédentes.

Le **11 septembre dernier** nous avons aussi eu l'occasion de nous retrouver pour notre **forum annuel des associations** qui marque le début de la rentrée associative 2022/2023.

Comme chaque année, nous avons profité des mois estivaux pour **renover nos écoles, nos bâtiments communaux et associatifs, préparer les futurs travaux de voirie et programmer les investissements futurs** qui viendront conforter l'image de notre ville.

Le **17 octobre** nous avons eu l'honneur de recevoir **Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture** pour une **visite** et une **réunion de travail sur les dossiers impérieux** pour notre commune.

Les **travaux de réseaux en centre-ville se terminent** pour enfin laisser place à l'**embellissement tant attendu sur le square de Grenedan**. Une **réunion publique de présentation à la population** de ce projet aura lieu au début du mois de novembre.

Patrick MARTINELLI, votre Maire.



PLUIE-INONDATION LES 8 BONS COMPORTEMENTS en cas de pluies méditerranéennes intenses

<p>JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	<p>JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS</p>	<p>JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables. Je n'appelle les services de secours qu'en cas d'urgence</p>	<p>JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
<p>JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	<p>JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE</p>	<p>ROUTE INONDÉE JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	<p>JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité</p>

Info RÉUNIONS DE QUARTIERS

Après trois années de mandat, la municipalité programme une série de rencontres avec les différents quartiers et hameaux. L'occasion de présenter les projets à venir et de recueillir les avis et souhaits des habitants des quartiers. Une invitation sera distribuée dans votre boîte aux lettres en fonction de votre quartier. Voici le planning de réunions qui se dérouleront **salle des Tonneaux à 18h** :

- Le 19 octobre** : Centre-Ville, Boulevard Henri Guérin, Gabriel Péri, Côme Monier, St-René, Jules Ferry.
- Le 16 novembre** : les Plantiers.
- Le 7 décembre** : les Rouves, la Tuilière, la Portanière, St-Jean, Les Davids, Château Montaud.
- Le 25 janvier** : Sigou, Sigou le Haut, Jean Court, Jean Court le Haut, Beaussenas, Tenti ferme, Le Gré.
- Le 8 février** : Bauvais, les Platanes, les Vidoux, route de l'aéroclub, route de Cuers, domaines viticoles.
- Le 8 mars** : quartier de la Joliette, les Petites Terrasses, quartier St-Michel, quartier Belle-Lame.
- Le 22 mars** : Avenue des Poilus (côté gauche en montant), centre village haut.
- Le 5 avril** : Avenue des Anciens Combattants, le Logis, les Cèdres, les Clairettes, Avenue de Lattre de Tassigny

Directeur de la publication : Patrick MARTINELLI, Maire de Pierrefeu.
Comité de rédaction : Stéphanie BOURGES, Stéphanie GOZZOLI, conseillères municipales.
Comité de relecture : Françoise DEGOUEY, conseillère municipale.
Crédit photos : Mairie de Pierrefeu, Adobe Stock et divers.
Conception et réalisation : Philippe DHO, service communication.
Photos de couverture : vignoble pierrefeucain.



Un recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023



Sylvie MATTEI

Adjointe au Maire
Petite Enfance
École
Restaurant scolaire

LA RESTAURATION SCOLAIRE



Semaine du goût 2021

JUSTE UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

«Ancrer l'alimentation dans le territoire» telle est la mission que se sont donnée Sylvie MATTEI et Marc PETIT-PAS, directeur qui chapeaute ce service municipal. Ancrée dans la tradition, l'alimentation proposée aux élèves dans les établissements scolaires du village doit être de **qualité** et **confectionnée à Pierrefeu**. Cette ambition reste aujourd'hui la priorité de tous les acteurs de l'éducation qui œuvrent pour satisfaire les **95% des 537 élèves scolarisés qui mangeront à la cantine**.

LE PORTAIL FAMILLE OFFRE UN FONCTIONNEMENT SOUPLE POUR LES PARENTS

La **pause méridienne entre 11h30 et 13h30** est ce temps de vie de l'enfant entre les 2 demi-journée d'école. Elle doit rester un **moment de détente** et de **convivialité**. Elle contribue à l'**épanouissement de l'enfant** et à sa **socialisation**. Elle est à la fois un **moment de culture** et d'**éveil au goût**. L'inscription au service de restauration se fait à l'année alors que les réservations ou annulations se réalisent 24h/24 avec un délai de prévenance de 48h. **Une véritable avancée opérée en 2019 qui vise à faciliter l'accès des familles à ce service public.**



L'équipe du restaurant scolaire avec les élus

Le **repas** est facturé **2,80€**. Notons que le **prix de revient** en septembre 2022 du repas est de **1,42€**. On peut estimer que le **coût total d'un repas** pour la collectivité est **au moins de 7€** (charges de personnel + produits d'entretien + amortissement des équipements etc.). La **différence est supportée par le budget communal**.

DES MENUS ADAPTÉS AUX BESOINS NUTRITIONNELS DES ENFANTS

Les **repas** établis par **période de cinq semaines** respectent des **critères d'équilibre alimentaire**. Ils sont préparés sur place, en **cuisine centrale**, puis consommés sur le site de l'école Anatole France. Le restaurant municipal prépare aussi les repas des tout-petits pensionnaires de la **crèche municipale** la «Musardière».

CONSOLIDATION DU CIRCUIT COURT POUR LE RESTAURANT MUNICIPAL ET DISPARITION PROGRESSIVE DES CONTENANTS ALIMENTAIRES EN PLASTIQUE

Pour faire suite à l'application de la loi Egalim du 30 octobre 2018, relative à l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, la commune de Pierrefeu-du-Var met en avant sa nouvelle politique d'**achat en faveur d'un circuit court et de produits de qualité** pour 2023. Ainsi, les enfants auront l'occasion de déguster tous les jours des **fromages ou laitages bio ou SIQO** (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine comme AOP, AO, labels rouges, écolabel pêche, hautes valeurs environnementales).

La protéine animale sera majoritairement issue de **labels reconnus SIQO** alors que la recherche de **produits locaux** se fait au niveau des **fruits et légumes**. Le **goûter offert par la commune, aux enfants inscrits au périscolaire du soir, est l'occasion pour nos cuisiniers de confectionner des produits faits «maison»**.

Pour l'année 2021, les données notamment en termes d'approvisionnement ont été télédéclarées via la plateforme numérique «ma cantine» :

- Valeur totale en HT des **achats alimentaires : 101106€**.
- Valeur en HT des **achats alimentaires en Bio : 5303€**.
- Valeur en HT de **mes achats SIQO (AOP/AOC, IGP, STG) : 20000€**.

D'autre part, le **restaurant scolaire réduit progressivement les contenants alimentaires en plastique**. La commune prend les **devants** et certains produits voient leur conditionnement de livraison et/ou de service changé.

Aujourd'hui, le restaurant scolaire propose certains fromages à la découpe ce qui élimine les emballages individuels.



Repas de Noël 2021

LE TEMPS MÉRIDIEEN : UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

C'est une **équipe de 20 personnes** qui s'affaire chaque jour de la semaine à la préparation, composition, service et suivi des repas confectionnés au restaurant municipal. Tous les circuits vertueux et process doivent être respectés afin de garantir notamment les préparations chaudes ou les circuits du froid. Des analyses sont réalisées dans le cadre d'un **plan de maîtrise sanitaire** afin de **répondre chaque année aux contrôles inopinés des services de l'État**.

La prise du repas est échelonnée par niveau au sein des deux salles de restauration. Après le repas, les plus jeunes enfants de la maternelle se dirigent vers le dortoir alors que pour l'ensemble des élèves il est proposé des activités libres ou semi dirigées. Ne rien faire est aussi un choix possible pour l'enfant.

Trois évènements majeurs sont organisés au cours de l'année scolaire. La **semaine du goût** au mois d'octobre, est l'occasion de **faire découvrir aux enfants les nouvelles saveurs ou celles qui ont été oubliées**. La pause repas se termine par des ateliers d'animations ou de découvertes, essentiellement encadrés par le personnel communal (animateurs de l'Espace Jeunes).

LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE RESTE UN OBJECTIF

Les enfants utilisent quotidiennement la **table de tri** dont la salle de restauration est équipée, depuis le Printemps 2018. Ils sont ainsi partie prenante à la **lutte contre le gaspillage alimentaire** aidés en cela par une personne, emploi civique de la commune, dont la mission est d'**enseigner aux enfants le tri, les aider en cela et surveiller pourquoi les assiettes ne sont pas vides en fin de repas**.



Véronique LORIOT

Adjointe au Maire
Culture Patrimoine
Tourisme Jeunesse

ESPACE JEUNES - MISSION LOCALE

Après deux années contrariées par les protocoles sanitaires l'Espace Jeunes a accueilli 122 jeunes au cours de l'année scolaire 2021-2022.

Il est ouvert aux enfants âgés de 11 à 17 ans habitant sur la commune. Toutes les actualités sont le **compte Instagram @ej_pierrefeuduvar**

Cette structure, affiliée au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, offre aux jeunes les moyens de **s'informer, de se rencontrer, de partager** des moments conviviaux, de **communiquer** et d'**élaborer** des projets individuels et collectifs. De plus, l'EJ propose un **espace de socialisation** qui permet aux jeunes de **s'impliquer** et d'**être acteur** en prenant des responsabilités dans la vie du foyer et de la commune.

Grâce à **deux minibus, financés par des partenaires depuis 2006**, les sorties extérieures sont possibles. A la vue de la capacité de ces véhicules qui peut parfois être limitante, un **troisième véhicule vient d'être acquis** par la commune pour compléter l'offre de transport des jeunes qui participent aux nombreuses activités variées.

Chaque jeudi matin, la Mission Locale du Coudon Gapeau utilise les locaux de l'Espace Jeunes pour **accueillir les 16-25 ans en recherche d'emploi**. Cette permanence intervient après une **prise de rdv auprès du CCAS** de la commune.



EN DIRECT DES TRAVAUX - RÉUNIONS DE CHANTIER

PROJET RÉAL

La commune de Pierrefeu-du-Var a confié à la SPLM une **concession d'aménagement** le 18 octobre 2019 portant sur la **requalification de l'ancien sanatorium**.

Ce site constituait une vaste friche hospitalière abandonnée, depuis juin 1996, au sein d'un espace urbanisé et représentait une véritable **opportunité foncière d'environ 5ha pour notre commune**. Le site abritait des bâtiments présentant un état général dégradé et vétuste, n'ayant plus d'intérêt urbanistique et présentant des **risques pour la sécurité des tiers**. Ce site a par ailleurs subi plusieurs incendies dont le plus important s'est produit en mai 2020.

Le foncier ayant été cédé par le Centre Hospitalier Intercommunal Toulon-La Seyne sur Mer à l'Établissement Public Foncier Régional (EPFR- PACA) le 18 décembre 2017. L'EPF-PACA a ensuite cédé ce foncier à la SPLM, désigné après conventionnement, **aménageur pour le compte de la commune**.

Une première session a eu lieu le 13 octobre 2020. Toutes les parcelles sur lesquelles se font les actions de recyclage sont propriétés de la SPLM. La deuxième session a eu lieu avant le 15 décembre 2021.

LES ENJEUX DU PROJET

La requalification du site du Réal Martin revêt plusieurs enjeux :

- Requalification paysagère et d'intégration urbaine du fait de sa position en entrée de ville et prise en compte des enjeux écologiques du site.
- Dynamisation urbaine et économique.
- Sécurisation et santé publique (bâtiments dégradés, amiantés et insalubres).

Enfin le projet s'inscrit dans une volonté de promouvoir des réalisations durables, par la labellisation **Quartier Durable Méditerranéen (QDM)** du quartier (le programme a obtenu le niveau bronze en phase conception le 19 décembre 2019) et la construction de **bâtiments durables** (labellisés BDM pour les logements collectifs et 10 % BEPOS pour les logements individuels) permettant de **réduire les consommations d'énergie tout en améliorant le confort des usagers**.

Ce projet d'aménagement, nommé **quartier durable méditerranéen du Réal Martin**, ou **opération « Réal Martin »**, situé en entrée de ville Nord, a pour vocation de développer un **programme mixte** constitué

- de **logements collectifs et individuels** (logements locatifs sociaux, habitat inclusif, logements locatifs intermédiaires, logements en accession aidée, logements en accession libre),
- de **commerces de proximité** et d'une **maison de quartier communale** destinée prioritairement aux professions de santé.

On notera qu'un **grand parc sera aménagé** avec des **cheminements piétons**, une **place publique** et un **espace public ouverts et accessibles à tous**. Ces aménagements paysagers seront gérés in fine par la Commune de Pierrefeu-du-Var. Une densité d'environ 50 logements/ha a été définie dans cet aménagement d'ensemble.

De façon détaillée, le programme comprend **243 logements** répartis en 210 logements collectifs et 33 logements individuels :

- 11 logements en PLA/PLUS logement inclusif.
- 34 logements en PLA/PLUS.
- 62 logements en accession aidée (cela était un souhait de la municipalité de profiter de ce projet pour répondre aux attentes des primo accédant et des jeunes de Pierrefeu qui souhaitent s'installer durablement dans leur village). Soit 107 logements sociaux, 50% de la programmation.
- 69 logements en locatifs intermédiaires.
- 34 logements en accession libre.
- 33 logements individuels en accession libre.

Une opportunité pour la commune de se doter d'un **pôle médical communal**. Après plusieurs phases de rencontres avec les professionnels médicaux de la commune pour leur proposer un nouveau lieu d'exercice et d'accueil de leur patientèle, un **nouveau bâtiment communal portant un pôle médical aux étages mais aussi un lieu de commerce en RDC**, verra le jour sur la future place du nouveau quartier. Destinée à **accueillir cabinets de professionnels** (docteurs, spécialistes, etc...), ce lieu répondra à la carence dans laquelle l'ARS a classé notre territoire en matière de services médicaux. Ces locaux seront mis en location par la commune.

Le RDC commercial sera lui destiné à accueillir un **nouveau commerce de bouche**. Après un appel à candidature, c'est celle de l'**Association d'insertion ASPI** qui a été retenue. Un projet porté par cette association qui permettra de réaliser un **espace de restauration de type brasserie**, lié aux **circuits courts de leurs producteurs locaux** mais aussi à l'**insertion** et à la **formation professionnelle**, activité de base de cette association, avec au sein de cet espace commercial, une **conserverie** qui sera créée sur place.

L'autre volet de ce partenariat, permettra à différents commerçants du village ou autres de venir compléter l'offre de vente de produits sous la forme de **mise à disposition d'étals de halle**. Ainsi ce projet qui a été retenu répond à la fois aux attentes de la commune de voir occuper ses locaux par une activités commerciale nouvelle qui pourra animer ce nouveau quartier mais aussi à celle des commerçants du centre village afin de permettre une concurrence saine avec les autres commerces du village qui pourront aussi profiter de ce nouveau point de vente de leur production grâce à un partenariat à créer.

DÉLAIS DE RÉALISATION

Le projet est au stade de démarrage des travaux des espaces publics. Les VRD ont commencé en octobre 2021, les premières fondations des bâtiments ont commencé au mois de mars 2022. Les **premières réceptions de logement se feront fin 2023 - début 2024**.

Une **aide d'État apportée au dossier : le fonds friches**. Le but est d'équilibrer le bilan d'aménagement de l'opération tout en réalisant plus de logements aidés (176 logements sociaux et intermédiaires sur 243 au global soit plus de 70% de la programmation) et plus d'équipements publics tout en améliorant leur qualité et en intégrant les incidences des recherches de labellisation du quartier.

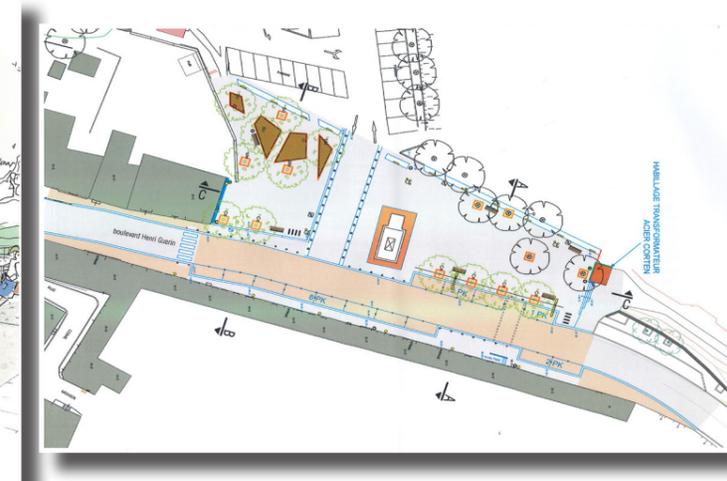
BILAN DE L'OPÉRATION

- Dépenses : **10.854.924€**
- Recettes : **9.952.016€**
- Subvention Fonds Friches : **902.908 €**

RÉAMÉNAGEMENT DU DIXMUDE

La commune a d'abord lancé une **étude globale et une analyse cartographiée** du site du parking du Dixmude. Un **état des lieux** a été dressé notamment par le CAUE en 2018. A partir du fonctionnement urbain, de l'organisation spatiale et des usages des trois espaces de vie et de circulation (squares Jean Jaurès-de Grenedan et bd Henri Guérin) ont été identifiés les **enjeux stratégiques d'aménagement**.

Des scénarii d'aménagement pour ces lieux structurants ont été présentés afin de **renforcer l'identité globale de la ville**



et d'envisager une **charte des espaces publics**. Les scénarii respectent la fonction propre de chaque espace : un **espace touristique**, les **monuments**, un **panorama d'exception à remettre en valeur**, la problématique du **stationnement**, une opportunité de **terrasses pour les commerces avoisinants**. Cette étude s'est prolongée jusqu'à la désignation d'une maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecte Gilles Amphoux et le bet SNAPSE.

Une estimation financière sommaire de l'ensemble des aménagements ayant été réalisée, la maîtrise d'œuvre désignée

en 2020, a permis d'affiner celle-ci et définir les axes de travaux stratégiques à développer. C'est la **première phase de travaux** qui s'est déroulée cette année de **mars à juin puis de septembre à mi-octobre**, avec une **reprise complète des réseaux humides** (eau potable, assainissement et pluvial) du secteur concerné.

La **deuxième phase de travaux** qui se déroulera à partir de cette **fin d'année 2022**, verra se matérialiser les aménagements de surface arrêtés afin de redonner un **cachet paysager, touristique et commercial** à cet espace si courtisé des pierrefeucains.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SUR LE COMPLEXE LOULOU GAFFRE

Le projet se situe au Complexe sportif Loulou GAFFRE sur le chemin du Redouron et consiste en la **création d'un bâtiment sportif permettant d'accueillir les nouveaux vestiaires et locaux** nécessaires à l'homologation du complexe en catégorie T3 de la FFF et FFR.

Le programme prévoit :

- La création d'un nouveau bâtiment vestiaires locaux et visiteurs autour du stade en pelouse synthétique permettant la pratique du football et rugby des associations locales.
- L'homologation de 4 blocs équipes en catégorie T3 de la F.F.F.

Déroulé des études :

une étude des besoins par le cabinet « profil consultant » courant 2021 a défini un programme technique du projet avec :

- les contraintes réglementaires à respecter en matière de sécurité et d'accessibilité.
- Les contraintes techniques résultant du contexte dans lequel trouve place le projet.
- Les exigences de la commune.

À l'issue, une consultation pour désigner une maîtrise d'œuvre qui pilotera la construction a été lancée en début d'année 2022 pour désigner le cabinet MIND architecture dont les missions sont :

- Reprendre l'analyse des besoins précédemment établis pour les traduire en une construction : créer un bâtiment comprenant quatre vestiaires joueurs, un local arbitre, un local délégué, un local matériel, des locaux techniques et d'éventuelles circulations et cheminement sportif.
- Tenir compte avec un soin particulier de son insertion paysagère dans les lieux.
- Présenter une estimation financière au maître d'ouvrage concernant la réalisation

puis le fonctionnement, l'entretien et/ou la maintenance de chaque option.

- Préparer et suivre le marché de travaux et son exécution jusqu'à la réception de ces derniers.

Estimation et calendrier prévisionnel des travaux :

- Estimation : **950.000 HT**.
- Lancement des marchés de travaux : **fin 2022**.
- Période de travaux : **6 à 9 mois à partir de début 2023**.
- Réception **fin d'année 2023**.





Josette BLANC

Adjointe au Maire
Économie Emploi
Action sociale
Solidarité

GYM DOUCE

Les **cours de gym douce** réservés aux pierrefeucains de 70 ans et plus ont repris depuis le vendredi 7 octobre 2022. Inscriptions toujours possibles au secrétariat du CCAS.



VACCINATION ANTI-GRIPPALE

Si vous avez **65 ans ou plus**, l'Assurance maladie prend en charge le vaccin à **100%**. Dès réception du document de la Caisse d'assurance maladie, il vous suffit de vous faire inscrire au C.C.A.S. **le matin de 9h à 12h**. La **séance** est prévue le **vendredi 4 novembre 2022**, de 9h à 11h **salle des Tonneaux, Espace Bouchonnerie**.

REPAS DES AINÉS OU CHOIX D'UN COLIS FESTIF

Chaque fin d'année, le C.C.A.S. en collaboration avec la commune, organise le **repas de Noël** pour les personnes de **69 ans et plus**.

Le **choix d'un colis festif** est possible pour ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent se rendre à ce repas. Les « colis » pourront être retirés à l'**Espace Bouchonnerie, salle des Tonneaux, le mercredi 23 novembre, de 9h à 16h** (si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, vous pouvez mandater une personne de votre choix).



Le repas aura lieu au complexe sportif « du Pas de la Garenne » le **dimanche 4 décembre 2022 à 11h45**.

Pour les couples qui célèbrent dans l'année leur anniversaire de mariage (50 ans, 60 ans et 70 ans), merci de nous préciser la date. Un service de navette pourra être mis à disposition. Le bulletin d'inscription qui vous a été adressé ainsi que votre choix devront nous parvenir en retour, **avant le vendredi 4 novembre 2022**.



Michel HAINIGUE

Conseiller Municipal
Délégué Sécurité
Accessibilité Mobilité

PARKINGS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Dans le cadre de ma délégation, je suis régulièrement sollicité par des administrés, se plaignant d'un manque de parkings pour personnes à mobilité réduite (PMR) sur la commune.

Si vous êtes dans ce cas, que ce problème vous touche personnellement ou pas, je vous invite à **contacter téléphoniquement la mairie au numéro 04.94.13.53.20**.

UN RENDEZ-VOUS SERA ORGANISÉ, UNE SOLUTION SERA TROUVÉE.



**RÉSERVÉ
P.M.R.**

**Si tu veux ma place,
Prends mon handicap !**



Priscilla BRACCO

Adjointe au Maire
Urbanisme
Aménagement urbain

ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

La mobilisation de l'outil ZAP est une **volonté politique affirmée des élus** en vue de « préserver l'espace agricole ». La commune dispose d'une véritable dynamique économique agricole et la ZAP a pour objet de conforter cette dynamique et de contribuer à la remise en culture des terres en friche.

La Zone Agricole Protégée (ZAP) est un outil issu de la Loi d'Orientation Agricole du 9 juillet 1999 modifiée par les Lois d'Orientation Agricole de 2006 et d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014. La ZAP est codifiée dans le Code Rural - Article L.112-2 : « des zones dont la préservation présente un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique, soit de leur qualité agronomique, peuvent faire l'objet d'un classement en tant que zones agricoles protégées ». Au regard de l'objectif de la ZAP, la commune a décidé de mettre en place cet outil.



Une **enquête publique** relative au projet de Z.A.P. se déroulera **du lundi 24 octobre au jeudi 24 novembre 2022 inclus**. Les permanences tenues par le commissaire enquêteur se dérouleront aux dates suivantes :

- **Lundi 24 octobre 2022 de 9h à 12h** en salle du conseil municipal (ouverture de l'enquête publique).
- **Mercredi 2 novembre 2022 de 14h à 17h** en salle des mariages.
- **Mercredi 9 novembre 2022 de 9h à 12h** en salle du conseil municipal.
- **Mercredi 16 novembre 2022 de 9h à 12h** en salle du conseil municipal.
- **Jeudi 24 novembre 2022 de 14h à 17h** en salle du conseil municipal (clôture de l'enquête publique).

En dehors des jours et heures de permanences, le dossier et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public dans le hall du Pôle Développement du Territoire aux jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville sans rendez-vous.

AIDE AU CHAUFFAGE ET COLIS DE NOËL

Les **personnes âgées à faibles revenus** peuvent faire une demande écrite d'**aide au chauffage**. Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. statuera sur les requêtes.

Rappel des conditions d'attribution :

- Être âgé de **65 ans minimum** (ou 60 ans en cas d'invalidité ou d'inaptitude au travail).
- Avoir des ressources mensuelles ne dépassant pas le plafond fixé par l'Aide Sociale : **953.45€** pour une personne seule et **1 480.24€** pour un couple.

Un **colis festif** sera livré au domicile de chaque bénéficiaire le **vendredi 2 décembre 2022**.

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat du C.C.A.S. reste à votre écoute au **04.94.13.53.28** ou **04.94.13.83.63**.

PIERREFEU EN FÊTE



Soirée Cabaret 9 juillet



Bal des Pompiers 13 juillet



Double Tribute 23 juillet



Spectacle Méphisto 16 août



Feu d'artifice 16 août



Tournée du rire 22 août



Rencontre inter jeunesse 23 août



Forum des associations 10 septembre

Retrouvez les photos sur

www.pierrefeu-du-var.fr (rubrique "En images")



Inspection de la station d'épuration 28 septembre



Abattage d'un palmier infecté 30 septembre



Journée Européenne du Patrimoine 18 septembre



Journée Européenne du Patrimoine 18 septembre



Spectacle "Et Dieu créa la voix" 4 octobre



Départ sortie au Faron 6 octobre



Loto intergénérationnel 5 octobre



Repas au Domaine du Pourret 7 octobre

À NOTER DANS VOS AGENDAS

31 octobre	16h	Place Gambetta Rues du village	Fête de la soupe avec animations, parade et concert	Pierrefeu Terres de Partage / Mairie
31 octobre	19h/21h	Au Club	Halloween	Club Henri Paguet
4 novembre	9h/11h	Salle Graziani	Vaccination anti-grippale	CCAS
5 novembre	10h/17h	Place Gambetta	Saveurs d'Automne	Coeur du Terroir Pierrefeucain
6 novembre	14h	Salle André Malraux	Loto	Peire Fue Italia
12 novembre	9h30	Au Fougau	Stade Boutis	Lei Roucas
20 novembre	10h	Salle des Tonneaux	Rencontre entre adhérents	Peire Fue Italia
20 novembre	14h	Salle André Malraux	Loto	Féerie des Séniors
23 novembre	9h	Salle des Tonneaux	Retrait des colis de Noël	CCAS
25 novembre	18h	Salles des Tonneaux	Assemblée Générale	Lei Rima
27 novembre	9h	Salle André Malraux	Bourse aux jouets, puériculture, vêtements	Lei Pitchouns d'Aqui
2 décembre	14h	Au Club	Loto en faveur du Téléthon	Club Henri Paguet
3 décembre	20h30 (sous réserve)	Espace Jean Vilar	Théâtre «On va faire la cocotte»	De Georges Feydau
3 au 11 déc.	10h	Salle André Malraux	Foire aux Santons	Lei Roucas
4 décembre	11h45	Pas de la Garenne	Repas des aînés	CCAS
11 décembre	10h	Centre Ville	Marché de Noël (programme dans le prochain VAP)	Mairie
18 décembre	17h	Église Saint-Jacques-Le-Majeur	Concert de Noël «orgue et chant»	Les Amis de l'Orgue
13 janvier	18h30	Pas de la Garenne	Voeux du Maire à la population	Mairie
29 janvier	8h	Salle André Malraux	Vide armoires	Lei Roucas

PIERREFEU-DU-VAR
31 OCTOBRE

HALLOWEEN
Fête de la soupe

PIERREFEU TERRES DE PARTAGE

Mairie de Pierrefeu-du-Var

SOUPES . PARADE . CONCERTS
MAQUILLAGE . ANIMATIONS . FOOD TRUCKS . BUVETTE

PLACE GAMBETTA - A PARTIR DE 16H

DES PIERREFEUCAINS EN NOUVELLE CALÉDONIE



Un bonjour de 3 familles du bout du monde : les époux **Chorda, Ripoll** et **Défis. Pierrefeu pense à vous !**



ESSOR COMMERCIAL

SALON L'INSTANT CICI

Je suis heureuse de faire partie des pierrefeucains depuis 3 ans et depuis peu, repreneuse du salon «l'instant» (enseigne qui changera à l'avenir).

C'est avec grand plaisir que je vous accueille **du mardi au vendredi de 9h à 18h** ainsi **que le samedi** : divers services beauté, tout événement, vous sont proposés sur place ou lieu de votre choix. Des nouveautés seront mises en place régulièrement toute l'année, dans le but de vous accorder toujours plus d'attention. Merci à bientôt.



LE MOT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Voici nos interrogations :

De manière récurrente nous constatons une augmentation sensible de la circulation des poids lourds au centre-ville de notre village représentant un réel danger pour nos concitoyens. Ou en est-on de la réalisation de la déviation déclarée d'utilité publique ?

En lien avec l'augmentation prévue de la population il apparaît important de prévoir crèches, écoles et réservoir d'eau. Quels sont les projets ?

En lien avec la crise énergétique, la majorité des communes adaptent à la baisse leur consommation électrique. Quelles sont les mesures prévues par Monsieur le Maire pour diminuer drastiquement les consommations d'électricité (éclairage public) ?

Nous vous rappelons notre mail pour toute correspondance unappdv@hotmail.com.

Dr Pradier, Mme Fantino, Mr Bigaré, Mme Baffard.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Modification du règlement intérieur du conseil municipal / Avenant n° 3.
- Mandat spécial - Dispositif de prise en charge des frais exposés par le Maire à l'occasion de la représentation de la commune à la cérémonie de retour du Lieutenant OTTAWAY CORNWELL au U.S.A. - HOUSTON TEXAS.
- Déplacements accomplis par les élu(e)s de la commune de Pierrefeu-du-Var dans l'exercice de leurs fonctions et de leur droit à la formation - Modalités de prise en charge.
- Approbation du rapport d'activité de la SPLM - Exercice 2021.
- Adhésion de la commune d' EVENOS à la SPLM.
- Recensement 2023 de la population / désignation des coordonnateurs.

FINANCES

- Annulation d'une dette aux budgets de l'Eau et de l'Assainissement de Pierrefeu-du-Var suite à la décision de la commission de surendettement des particuliers du Var.
- Prise en charge des créances irrécouvrables concernant le Budget de l'Eau.
- Prise en charge des créances irrécouvrables concernant le Budget de l'Assainissement.

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.
- Mise à jour de la RIFSEEP du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture.
- Recrutement d'enseignants de l'éducation nationale dans le cadre d'une activité accessoire.

COMMANDE PUBLIQUE

- Marché de travaux d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Pierrefeu-du-Var / Signature du marché.

URBANISME / GESTION FONCIÈRE ET DOMANIALE

- Dénomination de la voie privée interne du «Lotissement La Loujanne» située «Avenue De Lattre de Tassigny» sur le territoire de la commune.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de procéder à la vente amiable d'un terrain cadastré AA53 et AA65 d'une contenance totale de 4341m2 situé «Quartier la Sarreiris» à Pierrefeu-du-Var appartenant au domaine privé de la commune.

AFFAIRES SCOLAIRES

- Convention concernant les modalités de gestion des services de transports à titre principal pour les scolaires entre la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la commune de Pierrefeu-du-Var.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à...

Juillet : Ethan BARBARIN le 19, Hortensia MOISON FERGOLA le 26, Louisa SAKOUHI LORENZANI le 29.

Août : Marcel ROUX le 13, Kiara DI STÉFANO le 14, Chloé DEGEORGES le 18, Ange LOPEZ le 19, Kaïa LACOUME le 23, Ana PAVEC le 31, Manolo PAVEC le 31.

Septembre : Ilyan REISS le 5, Romy PIOCHAUD le 9, Raphaël BULGARE le 21, Valentine MIGUET le 21.

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur...

Juillet : Alexandre MAURIES et Andréa SAVONA le 30.

Août : Anthony OLIVER et Cédric LIGNEUL le 3, Lucie BLANC et Lucas DUMAS-BAUCHET le 6, Gérard GIMENEZ et Françoise SORASIO le 6, Damien PAPILLOT et Marie SORLIN le 6, Thomas DUBUS et Dorine GANOFSKI le 13, Maxime CERTA et Emilie MOSCONI le 24, Bérinda SIMONET et Ludovic RECK le 24, Alizée DUTTO et Florent FOURNIER le 24.

DÉGÈS

Toutes nos condoléances

Juillet : Lucienne GANDOLFO veuve DE STEFANI le 12, Jean LEGRAND époux LACAILLE le 12, Ladislawa MISZKOWICZ veuve ANDRZEJEWSKI le 18, Pierrette NERON veuve COLONNA le 21, Yvonne SIBONA veuve NADA le 23, Alain LAFOND époux COISSAC le 26, Lucienne PEURON épouse BONHOMMEAU le 31.

Août : Jean-Claude COLL le 1^{er}, André VENTURA époux APONTI le 1^{er}, Marie-Claire SERRUS le 1^{er}, Henri FERAUD époux HAFSI le 1^{er}, Odette BARRET le 5, Andrée TROIN née REVEST le 11, Lucinda PERES VIEIRA épouse PERES BAPTISTA le 24, Jean-Pierre CHAUCHEFOIN époux VERDY le 28.

Septembre : Philippe LAMY époux GORA le 16, André PORET époux POUILLAIN le 17, Jacques CLÉMENT époux BAUTISTA le 18, Gilbert CAMILIERI veuf CABOT le 19, Daniel BALLESTER époux de la TOUR SAINT YGEST le 21, Angel SEGAT le 21.



Dans cette rubrique, nous portons les décès qui nous sont officiellement communiqués, c'est-à-dire les personnes décédées dans la commune et celles qui y sont domiciliées au moment de leur décès.

NUMÉROS UTILES

SERVICES PRATIQUES

Mairie : 04.94.13.53.13
Police Municipale : 06.17.37.22.58
Gendarmerie nationale : 04.94.28.60.27
Pompiers (18)
Caserne de Pierrefeu : 04.94.28.26.47
Office du Tourisme Intercommunal :
04.94.28.27.30
La Poste : 04.94.28.21.00
Presbytère : 04.94.28.20.53

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

BALDAZZINI Jean-Luc : 04.94.13.84.20
BOUVENOT Cyril : 04.94.48.26.17
GHARBI Gérard / HEINZEL Kerstin /
POPULAIRE Dominique : 04.94.28.20.11
LOTTIEAU Franck : 09.80.37.24.92
PRADIER Alain : 04.94.48.13.52
VOARINO-BORDES Audrey : 09.52.10.46.55

SOS MÉDECINS

La Valette-du-Var : 04.94.14.33.33 / 36
24 (0,118 €/mn)

AMBULANCES

Ambulances Pierrefeu : 06.98.76.77.24 /
04.94.66.55.78

DENTISTES

BELLONCLE Sylvie : 04.94.48.18.15
MAYET Philippe : 04.94.28.21.19
ROSSI Roxane : 06.20.79.32.38

PHARMACIES

Pharmacie BOUISSON : 04.94.28.20.22
Pharmacie des Oliviers : 04.94.48.18.46
Pharmacie de Garde : 32.37 (0,35€ TTC)

LABORATOIRE BIOLOGIE MÉDICALE

PASCALIE Marie : 04.94.14.07.08

KINÉSITHÉRAPEUTES

BEZOLES Véronique : 06.89.46.12.33
CATTAN Rémy : 04.94.28.23.68
CHAIX DE LAVARENE Pierre / DAUCHEZ
Jérémy / DERAIDJI Karim : 04.94.48.17.21

OSTÉOPATHE

PORTAIS Frédéric : 06.08.27.36.54

INFIRMIERS

Cabinet de groupe : Gisèle BRACCO/
Evelyne BERTHE/ Catherine MAURO/
Mathilde : 04.94.48.19.59
MARQUÉS-SULA Caroline :
06.70.94.72.93
NASTASI Christian / GEOFFROY Philippe :
04.94.48.22.70
ROUVIER Cynthia : 06.29.21.58.12
RIGOT Emilie : 06.58.18.85.36

SAGE-FEMME LIBÉRALE

BENTALEB Nadjah : 06.26.50.46.15

MAGNÉTISEUSE

HAINIGUE Nicole : 06.82.03.03.77
MORENO Caroline : 06.35.144.144

PYCHO, PSYCHOTHÉRAPEUTE ÉNERGÉ- TICIENNE

SAAD Martine : 07.85.53.13.87

ORTHOPHONISTE

PORTAIS-Lescar Mathilde : 04.94.48.14.16

PODOLOGUES

AOUAT Corinne : 04.94.48.18.78
DESANGLOIS Bénédicte : 06.69.62.50.41

PSYCHOLOGUES

CABOT Vanessa : 06.13.98.36.43
(consultations à domicile)
CABEL Audrey (Cuers) : 06.83.05.77.60

ART THÉRAPEUTE

CAILLE Marina : 06.62.62.37.36

OPTICIEN

Optique Photo Mariotte : 04.94.28.21.60

SERVICES À LA PERSONNE

A.V.A.D : 04.94.33.60.31
Entr'aide sociale du Var : 04.94.92.27.08
UNI-SERVICE : 04.89.11.00.05

MAISON DE RETRAITE

E.H.P.A.D André BLANC : 04.94.00.06.20

VÉTÉRINAIRE

PROVILLARD Guillaume : 04.94.28.22.16

ÉCOLES

École maternelle : 04.94.27.53.91
École élémentaire : 04.94.13.53.36

COLLÈGES

La Ferrage (Cuers) : 04.94.13.53.38
Du Fenouillet (La Crau) : 04.94.13.53.36

TAXIS

Taxi Émilie BOUCLIER : 06.58.56.70.16
Taxi Sébastien : 06.28.96.82.29

AÉROPORT-GARE

Toulon-Hyères : 0825.01.83.87
Gare SNCF Toulon : 36.35

AVOCAT

E.MARTINS-MESTRE : 04.94.28.20.13

NOTAIRE

GREPIN Cécile : 04.94.28.20.58

ARCHITECTES

FLAYOLS Pascal : 06.81.01.42.77
LEBORGNE Victorine : 06.14.53.52.98

INFORMATIQUE

ITS Informatique : 04.94.28.28.22

PRESSE - RELAIS COLIS

O'CAFÉ PRESSE : 04.94.36.61.87

CHAMBRES D'HÔTES

Au jardin des Couleurs : 06.23.35.56.43
Au Temps des Cerises : 06.30.92.18.48
Domaine du Pourret : 04.94.28.21.66
Les Ânes de Petit Jean : 06.01.42.38.51 /
06.20.53.84.38

HÔTEL - RESTAURANT

La Clé des Songes (Hôtel Logis) :
04.94.48.21.98

CAMPING-LOCATION MOBIL'HOME

Camping Domaine des Voiles de Pierrefeu :
04.94.28.60.62 / 06.31.14.62.96

RESTAURATION

Bistrot des Voiles : 04.94.35.36.80
Brasserie La Grange : 04.94.48.68.83
Itali'AS Ristorante : 04.94.42.49.25
La Marjolaine : 04.94.48.29.26
Le Gasquet : 04.94.12.24.57
L'embuscade : 04.89.66.99.98
L'enkas : 07.77.49.36.14
Ô Paramaribo (plats Antillais et
Sud-Américains) : 06.09.08.20.22 /
04.89.26.22.06
Pietra Foci Pizza : 04.94.23.59.47
Pizza Célia : 04.94.48.12.00
Pizza Yo'l : 07.69.75.45.20
Rest'Obraises : 06.25.72.47.86



Retrouvez les commerçants et les
services sur l'application mobile
«Pierrefeu Connect !»



Présent sur Doctolib